

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	19.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Immigration
Akteure	Leuthard, Doris (cvp/pdc) BR WBF/ CF DEFR
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2021

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Schnyder, Sébastien

Bevorzugte Zitierweise

Schnyder, Sébastien 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Immigration, 2009*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 19.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Beziehungen zur EU	1

Abkürzungsverzeichnis

EU Europäische Union

UE Union européenne

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Beziehungen zur EU

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 03.07.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

Au mois de mai, **le Conseil fédéral a renoncé à utiliser la clause de sauvegarde** de l'accord sur la libre-circulation qui permet de réintroduire des quotas lorsque l'immigration est trop importante. L'UDC a été le seul acteur politique à soutenir le retour au contingentement tandis que les cantons et les milieux économiques se sont opposés à ce retour administrativement lourd. Par la suite, un rapport des autorités fédérales a tenté de montrer que la libre circulation a renforcé la croissance économique en Suisse, sans pour autant établir de lien clair avec l'augmentation du chômage des résidents suisses. Au mois de novembre, le chômage a dépassé les 4%. Le gouvernement a alors déclaré qu'il s'était initialement attendu à plus de retour des citoyens européens. Doris Leuthard a estimé que le Conseil fédéral avait fait une erreur en n'activant pas la clause de sauvegarde. Le président du PS, Christian Levrat (ps, FR), a lui insisté sur la question des problèmes de certaines régions frontalières et sur le besoin d'augmenter les mesures d'accompagnement en faveur des travailleurs. Christoph Blocher a lui dénoncé l'accord sur la libre circulation et a affirmé que l'augmentation du chômage en était la conséquence. Ainsi, le groupe parlementaire UDC a adopté une motion exigeant des restrictions de la libre circulation et de nouvelles négociations avec l'UE. Les autres partis et le gouvernement n'ont pas envisagé de remettre l'accord en question.¹

1) TG, 14.5.09; LT, 20.5.09; NZZ, 22.5.09; Bund, 3.7.09 (rapport); presse des mois de novembre et décembre 2009.